



COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 17 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire.

Présidence : Mme Sonia BRAU, Maire

Présents : Mme Sonia BRAU, M. Yves JOURDAN, Mme Lydie DUCHON, M. Henri LANCELIN, Mme Marie-Laure CAILLON, Mme Sophie MARVIN, M. Isidro DANTAS, Mme Isabelle GENEVELLE, M. Jérôme de NAZELLE, M. Joseph SAMAMA, Mme Brigitte AUBONNET, Mme Christine GOSSELIN, M. Ahmed BELKACEM, M. Kamel HAMZA, Mme Anne BARRÉ, M. Freddy CLAIREBAULT, Mme Jessica BULLIER, M. Vladimir BOIRE, Mme Anne BARRÉ, M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Georges DEGROOTE, M. Maurice IMBARD, M. Stéphane PERUCH

Absents excusés : M. Frédéric BUONO-BLONDEL pouvoir à Mme Isabelle GENEVELLE, M. Claude COUTON pouvoir à M. Freddy CLAIREBAULT, Mme Graziella LACROIX pouvoir à Mme Jessica BULLIER, Mme Fanny ACHART VICTOR pouvoir à Mme Sophie MARVIN, M. Olivier GALLANT pouvoir à M. Yves JOURDAN.

Secrétaire : M. Vladimir BOIRE

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
33	28	33

Réf : 2025/12/4 - **OBJET : Actualisation des tarifs municipaux – services techniques**

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2015/03-2/4 du 25 mars 2015 relative à la tarification du service ambulant,

Accusé de réception en préfecture : 078-217805456-20251217-20251245DE
Date de réception préfecture : 29/12/2025

Vu la délibération n°2025/07/7 du 2 juillet 2025 relative à l'actualisation de la tarification des services municipaux,

Vu la délibération n°2025/02/5 du 5 février 2025 portant actualisation des tarifs des services techniques,

Considérant la nécessité d'actualiser les tarifs des services municipaux dont l'application revient aux services techniques,

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré,

DELIBERE

Article 1^{er} : Adopte à 26 voix pour et 7 abstentions (M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Maurice IMBARD) l'actualisation des tarifs des services municipaux suivants :

1 – Occupation du domaine public ou privé communal :

1-1) Installations temporaires pour travaux :

Type d'occupation	Unité	Tarif
Echafaudage tout type	m ² par semaine (toute semaine commencée est due)	6,10 €
Palissade en frontière du domaine public au-delà de 0,30 mètre à compter de la limite séparative	ml par semaine (toute semaine commencée est due)	6,10 €
Palissade en frontière du domaine public au-delà de 0,30 mètres à compter de la limite séparative - tarifs particuliers	ml par semaine	5,99 €
Benne en dehors des palissades pour les entreprises	par jour	24,59 €

Benne forfait pour particuliers	48 heures	30,58 €
Occupation du domaine public dans le cadre d'un chantier de maximum 12 mois	m ² /mois	29,97 €
Occupation du domaine public dans le cadre d'un chantier au-delà du 12ème mois	m ² /mois	23,87 €
Installation technique sur le domaine public	Année	1 300,63 €
Câble électrique d'alimentation de chantier et canalisations diverses privées en installation temporaire	ml/mois forfait minimum 20ml	2,42 €
Support d'installation temporaire pour poteau (tout mois commencé est dû)	Par unité/mois	6,20 €
Armoire de comptage pour raccordement d'installation de chantier (tout mois commencé est dû)	Unité/mois	61,48 €
Neutralisation ponctuelle d'une voie de circulation (grue, livraison)	par jour	185,78 €
Neutralisation ponctuelle de 2 voies de circulation	par jour	371,51 €
Occupation du domaine public pour livraisons de chantier :		
Mise en place de panneaux d'interdiction de stationnement (neutralisation de 2 places de stationnement)	1/2 journée	18,59 €
Mise en place de panneaux d'interdiction de stationnement (en épi 4 emplacements dans la largeur)	1/2 journée	24,69 €
Emplacement supplémentaire	1/2 journée	9,09 €

1-2) Installations pour activités commerciales :

Type d'occupation	Unité	
Terrasses ouvertes	m ² /mois	4,09 €
Terrasses fermées, kiosques	m ² /mois	8,20 €
Commerces ambulants alimentaires (pizzas, food trucks) - hors fluide (10h -17h ou 17h30-23h30)	Par demi-journée/véhicule	18,49 €
Forfait électrique (Food-truck, pizzas)	par jour	6,20 €

Stationnement ponctuel de véhicule (vente outillage, bus de jeux, vente ponctuelle alimentaire)	Par jour	61,48 €
Expositions et stationnement	m ² /an	49,39 €
Installation stop Park sur Domaine Public	Par dispositif et par an	121,61 €
Etalage barnum	m ² /jour	3,20 €
Petits cirques jusqu'à 199 places inclus (fluides compris)	Par jour	61,99 €
Cirques moyens compris entre 200 et 999 places inclus (fluides compris)	Par jour	185,98 €
Grands cirques supérieurs à 1 000 places (fluides compris)	Par jour	615,81 €
Manège seul < 35 m ² (hors fluides)	Par semaine	86,17€
Manège seul > 35 m ² (hors fluides)	Par semaine	122,75 €
Occupation du domaine public par les forains manège < 10 m ²	Par jour	28,72 €
Forfait électrique en mono phase	Par jour	24,59 €
Forfait électrique en tri-phasé	Par jour	29,64 €

1-3) Installations forains (fête foraine)

Occupation du domaine public par les forains, manège entre 10 et 35 m ²	Par jour	55,69 €
Forfait électrique en mono phase	Par jour	36,89 €
Occupation du domaine public par les forains, manège > 35 m ²	Par jour	123,26 €

Forfait électrique en mono phase	Par jour	148,07 €
Forfait électrique en tri-phasé	Par jour	153,12 €
Forfait eau (si pas de compteur)	Par jour	12,19 €

1-4) Déménagement /emménagement :

Type d'occupation	Unité	
Mise en place de panneaux d'interdiction de stationnement (neutralisation de 2 places de stationnement)	Par jour	36,99 €
Mise en place de panneaux d'interdiction de stationnement (en épi 4 emplacements dans la largeur)	Par jour	49,38 €
Emplacement supplémentaire	Par jour	18,71 €
Ouverture et fermeture des bornes, portiques barrières...	Par jour entre 8h et 17h	16,22 €

1-5) Autres occupations et tarifs divers :

Type d'occupation	Unité	
Vide maison 2 places de stationnement	Par jour	50,50 €
Banques (distributeurs automatiques de billets)	m ² /an	153,95 €
Tournage de films (excepté projet scolaire ou étudiant)	Par jour	615,49 €
Location de fourreaux communaux	ml/an	3,10 €
Tarifs spéciaux pour les associations saint-Cyriennes pour stationnement divers (bus)	Par jour	Gratuit
Occupation du domaine public pour livraisons, stockage ou autres	m ² /jour	0,83 €
Forfait pour occupation illégale	Par jour	287,23 €
Forfait pour occupation zone stationnement trottinettes louageurs	m ² /an	14,14 €

1-6) Tarif location matériel événementiel pour notamment la fête des voisins et les fêtes de quartier ...

Matériel	Période		Caution
	Par jour du lundi au vendredi	le Week-end	
Tables	5,47 €/unité	13,12 €/unité	66,66 €
Chaises	2,17 € /unité	5,27 €/unité	23,23 €
Barbecue	10,95 €/unité	26,24€/unité	320,17 €
Tente 3X3m	109,31 €/unité	262,34 €/unité	320,17 €
Sonorisation	109,31 €/unité	262,34 €/unité	320,17 €
Rallonges	10,95 €/unité	26,24 € /unité	32,32 €
Livraison aller et retour	87,83 € (forfait)	209,85 € (forfait)	
Livraison aller ou retour	54,76 € (forfait)	131,22 € (forfait)	

Article 2 : Précise que les tarifs ainsi actualisés sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2026.

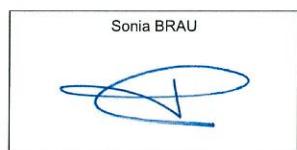
Pour extrait certifié conforme et publié en ligne le : 29 DEC. 2025

Sonia BRAU

Maire

Conseiller départemental

Vice-Président de Versailles Grand Parc



Vladimir BOIRE

Secrétaire de séance



Signé électroniquement par :
Vladimir BOIRE

Le 22 décembre 2025